

PRODUCTEURS ET DISTRIBUTEURS – AUDIOVISUEL

L'adhésion aux collèges producteurs/exportateurs de l'audiovisuel vous donne droit aux services suivants :

❖ Un accès aux événements mondiaux

- Bénéficiez d'un accès aux événements exclusifs organisés en France par Unifrance, notamment les Rendez-Vous du Havre en septembre (ex-Biarritz) et de Paris en janvier. Ces événements sont exclusivement réservés aux adhérents et entièrement dédiés à l'offre française.
- Participez aux grands marchés internationaux cinéma et audiovisuel sous l'ombrelle Unifrance (en particulier MIPCOM, Kidscreen, SunnySide of the Docs, MIFA, ATF) ou à des marchés à tarifs négociés (Content London, WCFSP...).
- Participez à nos délégations exploratoires professionnelles

❖ Des aides pour vous soutenir

- Une Aide Individuelle à la Promotion (AIP), vous permettant d'être remboursés jusqu'à 50% des frais liés à la prospection sur un marché où Unifrance n'organise pas de présence collective dans la limite de 1500 € TTC par an. Unifrance prend notamment en charge les frais de préparation et coaching pour les présentations de pitch de programmes en développement.
- Bénéficiez de l'Aide aux Déplacements des Artistes lorsqu'un artiste est invité à défendre une œuvre lors des festivals internationaux, si vous avez avancé les frais de transport.

❖ Des services en ligne pour accélérer votre développement

- Un service d'intelligence économique et une base de données mondiale. Bénéficiez d'un accès à la base de données de référencement des acheteurs audiovisuels internationaux avec 13 000 contacts internationaux. Notre équipe d'analystes information internationale met aussi son expertise à votre service, selon vos besoins.
- Inscrivez vos programmes sur notre plateforme de promotion et de diffusion, dans une vidéothèque dédiée lors de chaque événement.

❖ Impliquez-vous dans la vie associative d'Unifrance

- Participez à certaines réunions de l'association (Assemblée générale, groupes de travail) et présentez-vous pour vous faire élire aux commissions producteurs ou distributeurs d'œuvres audiovisuelles, au comité directeur ou au comité exécutif lors du renouvellement des instances.